Un ordre économique sans machine ?

Cédric Perrin

▶ **To cite this version:**

Cédric Perrin. Un ordre économique sans machine ?. L'Homme et la Société, 2017, 205 (3), pp.185-209. 10.3917/lhs.205.0185 . hal-03137766

HAL Id: hal-03137766
https://hal.science/hal-03137766

Submitted on 10 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CAIRN.INFO

UN ORDRE ÉCONOMIQUE SANS MACHINE ?

Penser et repenser l'artisanat et la société française au xx^{e} siècle

Cédric Perrin

L'Harmattan | « L'Homme & la Société »

2017/3 n° 205 | pages 185 à 209

ISSN 0018-4306
ISBN 9782343139333

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-l-homme-et-la-societe-2017-3-page-185.htm

Distribution électronique Cairn.info pour L'Harmattan.
© L'Harmattan. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

Un ordre économique sans machine ?

Penser et repenser l'artisanat et la société française au XX^e siècle

Cédric PERRIN
IDHE.S[1] (UMR 8533), Université d'Évry-Val d'Essonne

Alors que Julien Offray de la Mettrie rédigeait *L'Homme-machine* (publié en 1748), Jacques de Vaucanson exposait à la cour ses automates et travaillait à améliorer les machines à tisser la soie et John Kay venait d'inventer la navette volante, peu de temps avant que James Watt ne commence à réparer puis améliorer les machines à vapeur de Thomas Newcomen, symboles de la naissance d'une industrie mécanisée dont l'avènement est supposé sonner le glas du temps des artisans. L'auteur de l'article consacré aux « métiers à tisser » de l'encyclopédie en ligne Wikipédia n'hésite pas à dire de la navette volante de Kay que « cette invention permit de passer de l'artisanat à l'industrie »[2]. Cette interprétation classique s'inscrit dans la longue lignée des prophéties de la fin de l'artisanat face à la naissance de la grande industrie capitaliste mécanisée lors de la « révolution industrielle ». Sans même revenir ici sur les débats autour de la notion de « révolution industrielle », cette lecture pose cependant de multiples problèmes. Tout d'abord, elle s'inscrit dans une historiographie datée, celle d'une histoire prométhéenne de l'industrialisation des sociétés occidentales au

[1] Institutions et dynamiques historiques de l'économie & de la société ; UFR SHS, 2 rue du Facteur Cheval, 91025 Évry cedex

[2] « Métier à tisser », *Wikipédia. L'encyclopédie libre* [En ligne]. Dernière modification le 23/05/2017 (consulté le 05/10/2017) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Métier_à_tisser. L'auteur s'appuie sur Taylor & Payen eds, 1983.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

XIX^e^ siècle qui pose le primat des innovations techniques dans l'interprétation de celle-ci. Dans ce schéma classique, c'est la machine qui a fait la « révolution industrielle »[3]. D'autres travaux ont inversé la chaîne de causalité pour souligner l'importance des facteurs économiques (notamment la pression de la demande et le rôle des marchés) auxquels les innovations techniques sont une réponse (Verley, 1997). Ensuite, cette interprétation est également problématique en identifiant l'artisanat au travail manuel. La machine apparaît comme l'outil caractéristique de l'industrie et l'artisanat comme un ordre économique sans machine. Or, ce postulat est contestable.

La notion d'« artisanat » est en réalité récente. Elle n'entre dans le vocabulaire français qu'au tout début des années 1920 (Rey, 1992). Les artisans peuvent être définis comme de petits producteurs de biens et de services. Au sens strict, ce ne sont donc pas les techniques mises en œuvre – *a fortiori* le travail manuel – qui font les artisans et l'artisanat. Cependant, d'autres acceptions, plus extensives, tendent à ramener l'artisanat au travail manuel en insistant sur la maîtrise, l'excellence ou les métiers d'art. En outre, si ce n'est pas le cas en français, plusieurs langues suggèrent à travers leur étymologie une identification de l'artisanat au travail manuel. C'est particulièrement vrai de l'allemand où le terme *handwerk* signifie littéralement « travail manuel ».

Le propos de cet article est de dépasser cette identification de l'artisanat au travail manuel. Il ne s'agit pas de prétendre à l'inverse qu'elle est totalement fausse, mais elle est pour le moins abusivement réductrice. En particulier, elle fait obstacle à la compréhension de l'histoire de l'artisanat et des artisans depuis le XIX^e^ siècle et l'industrialisation des économies occidentales. Si les artisans étaient purement et seulement des travailleurs manuels, peut-être en effet auraient-ils disparu ou n'existeraient-ils plus que de façon marginale et anecdotique. Or, ce n'est pas le cas. La France compte aujourd'hui plus d'un million d'entreprises artisanales. Au-delà des variations cycliques, le nombre d'artisans a été stable au XX^e^ siècle ; il est en progression au début du XXI^e^ siècle (Perrin, 2007 & 2015). Cette pérennité de l'artisanat tient à sa plasticité, à sa capacité d'évoluer et de s'adapter, notamment aux innovations techniques et aux machines. La machine n'a pas tué l'artisanat. Les artisans s'y sont adaptés et l'ont adoptée. La machine n'a

[3] Cette interprétation a émergé dès le XIX^e^ siècle auprès de contemporains impressionnés par la puissance nouvelle des machines. Elle a été reprise dans l'historiographie au XX^e^ siècle, notamment par l'historien américain David S. Landes, 1980 [1975].

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

pas travaillé contre l'artisanat, elle est désormais dans l'artisanat. Dès lors, la question est de comprendre comment l'artisanat s'est adapté aux machines et avec quelles conséquences sur le travail artisanal.

La question n'est pas totalement neuve dans le champ des sciences sociales et de l'histoire. À partir des années 1970, l'effritement du cadre analytique du marxisme, d'une part, et la crise du système fordiste de production, d'autre part, ont conduit à dépasser l'opposition entre bourgeoisie et monde ouvrier pour porter le regard sur les classes moyennes, la petite entreprise et ainsi les artisans et l'artisanat, en particulier du XIX^e^ siècle européen (à titre d'exemple : Crossick & Haupt dir., 1984). Ensuite, le *material turn* a nourri les travaux des modernistes, notamment sur le XVIII^e^ siècle ; moins ceux sur les périodes plus récentes, mais il se retrouve dans le travail de sociologues et de philosophes (Sennett, 2010 [2008] ; Crawford, 2010). Le XX^e^ siècle reste donc moins bien connu, particulièrement la période comprise entre 1914 et les dernières décennies. C'est pourtant un moment important dans l'assimilation de l'artisanat au travail manuel. Deux raisons conduisent à resserrer l'observation sur la France. Après la Première Guerre mondiale, les artisans s'y organisent, d'une façon plus construite et officielle que dans d'autres pays. La valorisation de l'artisan en travailleur manuel y prend une tournure particulière avec l'arrivée au pouvoir de courants qui soutiennent cette représentation : Pétain et le régime de Vichy. Le rapport de l'artisanat aux machines n'est pas seulement, ni même essentiellement, un problème économique et technique ; c'est aussi une question politique, sociale et culturelle. Au-delà de l'artisanat, ce qui est en jeu, c'est le rapport de la société à la modernité. L'exaltation du travail manuel révèle les crispations d'une frange de la société française au sujet de cette modernité.

La construction de l'artisan en travailleur manuel

La figure de l'artisan en travailleur manuel se construit sur fond des mutations en cours depuis le XIX^e^ siècle. Pour Richard Sennett, alors que la culture de la machine s'affirmait au XVIII^e^ siècle et plus encore au XIX^e^ siècle, l'artisan apparut « toujours plus comme un ennemi de la machine ». Celle-ci apparaît comme « le plus grand dilemme auquel est confronté l'artisan-*craftsman* moderne », car elle se serait toujours retournée contre ceux qui l'ont adoptée (tisserands, etc. ; Sennet, 2010 [2008]: 115). Au XX^e^ siècle, l'artisanat apparaît souvent menacé par la modernisation de l'économie. Dans les configurations

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

particulières des années trente aux années cinquante, qualifier le travail artisanal de manuel apparaît comme une réponse à ces enjeux de modernisation ; soit pour les rejeter, comme le fait Vichy, soit pour disqualifier l'artisanat après 1945.

De la naissance de l'artisanat à « l'intelligence de la main »

Si les artisans existent depuis longtemps, en revanche la notion d'artisanat est nouvelle. Le mot apparaît au début des années 1920 au moment où les différents métiers s'unissent dans la Confédération générale de l'artisanat français (CGAF ; Zarca, 1986 ; Zdatny, 1999). Le syndicat s'impose comme interlocuteur représentatif des artisans auprès de l'État dont il obtient une série de mesures qui fondent la politique artisanale en France : un statut fiscal, la création du crédit artisanal, des Chambres de Métiers, du registre des métiers et enfin la loi Walter-Paulin de 1937 sur l'apprentissage artisanal[4]. L'artisanat désigne alors le groupe socioprofessionnel des artisans ainsi organisé et, sur le plan économique, l'ensemble de leurs entreprises.

Le sénateur radical-socialiste Étienne Clémentel a joué un rôle essentiel dans cette dynamique puisque c'est lui qui a incité les cordonniers Robert Tailledet et Georges Grandadam qui l'avaient sollicité à envisager un rassemblement de l'ensemble des artisans. Lors de son second congrès, à Bordeaux en 1923, la CGAF lui décerne le titre de « père de l'artisanat » en reconnaissance de ce rôle (Kessler dir., *à paraître en 2018*). L'action de Clémentel n'est pas celle d'un conservateur. Il fournit l'exemple d'une pensée fluide de l'artisanat qu'il veut adapter au « progrès industriel » en se méfiant de « l'immobilisme » qui fait de l'artisan « un métier historique »[5]. Si le statut fiscal entend surtout protéger une composante de ces classes moyennes indépendantes perçues par les radicaux (et la droite modérée) comme un élément d'équilibre dans la République, le crédit artisanal a davantage vocation à accompagner sa modernisation. De même que le projet, en 1925, d'un Office central des métiers qui mettrait à disposition des artisans une documentation sur l'évolution des métiers (qui se retrouve en partie, dans la Cité Clémentel installée par la CGAF à Paris en 1933).

---

4 Sur la fiscalité et le crédit, cf. *infra*.
Sur la loi Walter-Paulin, cf. Perrin, [*en attente de publication*].

5 Archives départementales du Puy-de-Dôme, 5J94 (Fond Clémentel), notes sur l'artisanat et la petite entreprise.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

La mise en place des Chambres de métiers puis du Registre des métiers conduit à définir légalement l'artisan et suscite des débats qui opposent la CGAF et les dirigeants des Chambres de métiers d'Alsace. Sans entrer dans le détail d'une confrontation qui dépasse cette seule question (Zdatny, 1999), la CGAF défend une définition qui repose sur un seuil maximal de salariés que les Alsaciens refusent. Selon ses représentants, l'artisan est celui qui participe personnellement et habituellement à la production. Au-delà d'un certain seuil de main d'œuvre, l'artisan devient un petit capitaliste (Tailledet, 1937). Les représentants alsaciens sont de petits patrons, plus à droite, proche du corporatisme, à la tête de la Chambre de métiers introduite en Alsace par une loi allemande de 1897. Ils défendent une définition plus proche de l'*Handwerk* allemand, davantage centrée sur la qualification personnelle de l'artisan et le métier exercé ; peu importe alors la taille de l'entreprise. Alors que la loi Courtier de 1925 ne retient pas de seuil maximal, celle de 1934 sur le Registre des métiers introduit la limite de cinq salariés et marque la victoire des syndicalistes de la CGAF. La définition française diverge de l'allemande. Cette divergence se retrouve à l'échelle de l'Europe, scindée entre les pays dont les définitions, comme la française, insistent sur la taille et l'échelle de production, et ceux qui, à l'instar de la définition allemande, dépendent d'abord d'un mode de production qualifiée, sans toutefois que celle-ci s'identifie à un travail exclusivement manuel. Enfin, elle marque l'aboutissement d'un processus engagé dès le siècle précédent qui sépare l'artisan de l'ouvrier. L'ouvrier est désormais un salarié alors que l'artisan est un petit producteur indépendant de biens ou de services, un entrepreneur.

Au regard de ce qui précède, Vichy apparaît comme un moment de crispation. Son corporatisme inachevé ne remet toutefois pas en cause définition républicaine de l'artisanat[6]. La glorification du travail manuel s'exprime dans les discours et les différents médias de la propagande de la Révolution nationale. Parmi ceux-ci, la revue *Métiers de France,* destinée d'abord aux artisans, est particulièrement élogieuse du travail manuel. Le ton est donné dès le premier numéro. Pétain lui-même signe un éditorial dans lequel il loue « les antiques traditions artisanales »[7]. Le numéro contient ensuite une double page de photographies intitulée « intelligence et beauté de la main ». Ces clichés

6 Le Statut de l'artisanat, pendant, pour ce secteur, de la Charte du Travail, ne fut jamais achevé.

7 Archives nationales (AN) F12 11973, *Métiers de France*, nº 1.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

montrent en plan serré des mains d'artisans en train de ciseler la matière avec précision : graver des métaux, tourner une poterie, tailler des pierres précieuses… L'artisan utilise des outils qui prolongent la main, mais pas de machines. Quand la machine apparaît – rarement (dans moins d'un tiers des numéros) –, elle est employée par des travailleurs inexpérimentés ou minoritaires dans l'artisanat, des apprentis ou des femmes. Les pétainistes signifient ainsi que le véritable artisan est celui qui travaille de ses mains.

Ces idées se retrouvent ainsi promues par un État qui leur donne un écho particulier, grâce à son appareil de propagande. Avec *Métiers de France* mais aussi l'organisation d'expositions artisanales, le Service de l'artisanat, créé par Vichy au sein du ministère de la Production industrielle, travaille à la diffusion des conceptions pétainistes de l'artisanat ; dans et hors de France. En 1942, il envoie une délégation de dentelières et de sculpteurs sur bois faire la démonstration de leur habileté lors de l'exposition artisanale de Barcelone qui met à l'honneur la tradition, des métiers anciens et des produits faits à la main (Perrin, 2008)[8]. La délégation française y côtoie notamment celle de l'Espagne de Franco et du Portugal de Salazar, autres dictatures ultra-conservatrices qui défendent les mêmes représentations du travail artisanal. Dans le pays hôte, le *Fuero del Trabajo* de 1938 donne une première définition officielle de l'artisanat en l'insérant dans le nouveau cadre corporatiste. L'artisanat espagnol paraît s'inspirer de la définition allemande en privilégiant les critères qualitatifs sans seuil maximal, tout en s'en éloignant puisqu'il est très fortement circonscrit aux seules activités traditionnelles manuelles, celles qui sont enseignées dans son réseau d'ateliers-écoles notamment : le métal ciselé et damasquiné à Eibar, la sculpture du bois à Santander, la broderie à Ségovie (Plasencia, 1953)…

Un rejet de la modernité

Cette glorification du travail manuel par les régimes traditionalistes procède d'un rejet de la modernité qui puise dans trois traditions critiques : celle de l'antimodernisme littéraire et romantique, celle de la droite réactionnaire et celle du corporatisme des années 1930.

Dès le XIX^e^ siècle, à rebours de leurs contemporains fascinés par les machines, les antimodernes critiquent la nouvelle société industrielle dans une perception désenchantée de la modernité prométhéenne (Compagnon,

8 AN, F12 11973, *Métiers de France*, n° 14.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

2005 ; Fureix & Jarrige, 2015). Appliquant le schéma darwinien de l'évolution aux rapports des hommes et des machines, l'anglais Samuel Butler prédit que les machines finiront par dépasser l'homme qui en deviendra l'esclave et il appelle à détruire les machines[9]. Son compatriote John Ruskin développe une critique romantique du capitalisme nourrie de références au passé médiéval et il regrette l'érosion du travail artisanal face aux machines (Sennet, 2010 [2008] : 119 ; Ruskin, 1862). Il inspire le mouvement *Arts & Crafts* qui se développe dans l'Angleterre victorienne puis aux États-Unis et qui glorifie l'éthique artisanale contre la modernité et la machine. L'œuvre de Jean Giono est empreinte de la nostalgie d'un monde rural peuplé de paysans et d'artisans unis dans le travail de la terre, une sorte d'utopie a-industrielle[10]. Dans *Regain*, publié en 1930, l'artisan est le forgeron Gaubert que Panturle vient trouver pour qu'il lui fasse une charrue. Mais Gaubert est devenu vieux. Ses mains « molles et mortes […] comme des cordes sans vie » ne peuvent plus travailler, mais il décrit minutieusement à Panturle les gestes à réaliser pour monter sa charrue avec les pièces qu'il lui offre : « […] tu mettras le bois à tremper trois jours au trou du cyprès. Trois jours, pas plus, et tords lentement, en pesant sur ta cuisse […] » (Gionot, 1990 [1930] : 121, 126). Avec les instructions et les pièces héritées du vieil artisan, Panturle assemble sa charrue de ses mains et fait renaître son coin de terre de l'arrière-pays provençal, loin du tumulte de la ville et de ses usines. Giono célèbre ainsi le travail manuel en même temps que la tradition, la transmission de savoirs d'une génération à l'autre et le retour à la terre.

En valorisant le travail manuel, les traditionalistes proposent de l'artisan une identité figée qui est profondément conservatrice. L'*identité* n'est plus seulement ce qui *est* le même (de sa racine latine *idem*)[11] mais ce qui *reste* le même. L'artisanat s'inscrit dans le récit mythique de la France éternelle de la droite réactionnaire. Dans son éditorial au premier numéro de *Métiers de France*, Pétain explique qu'il compte sur l'artisanat pour restaurer les traditions qui ont fait autrefois la gloire de la France. L'artisan devient le champion du monde d'avant, le héros de la réaction anti-industrielle. La valorisation de la main et de l'artisanat est énoncée comme une antithèse de

9 Samuel BUTLER, « Darwin among the machines » (1863) et « The Book of the Machines » (1872), rassemblés dans Butler, 2013.

10 Sur ces évocations littéraires du travail artisanal, voir Fernandez-Zoïla, 2002.

11 Sur l'identité, Ricoeur, 1990.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

l'ordre capitaliste, industriel et mécanique (mécanisée ou mécaniste) et des désordres sociaux et politiques qui lui sont associés.

Les traditionalistes se retrouvent dans l'essor du corporatisme des années 1930. Le corporatisme franquiste fait de l'artisanat « la succession vivante d'un passé corporatif plein de gloire […] séparé de la concentration industrielle autant que du grégarisme marxiste »[12]. Au Portugal, le *leitmotiv* du corporatisme de Salazar est de faire vivre le pays « habituellement ». En France, la référence aux corporations de métiers d'Ancien régime nourrit une partie de la nébuleuse corporatiste. Elle fait modèle pour une troisième voie alternative au capitalisme libéral et à la lutte des classes. *Métiers de France* met souvent en couverture les blasons et les saints patrons des anciennes corporations abolies par la Révolution française. Celui que le ministre de la Production industrielle désigne pour diriger le Service de l'artisanat n'est d'ailleurs pas un spécialiste de l'artisanat mais un corporatiste. Pierre Loyer est un ingénieur qui s'est fait connaître dans les années 1930 comme expert économiste partisan du corporatisme (Perrin, 2017). C'est aussi l'une des plumes de la droite traditionaliste catholique. Il exprime sa haine des juifs, des francs-maçons, des radicaux, des « rouges », associés dans une dénonciation du capitalisme libéral et des luttes sociales et de toutes les révolutions, coupables d'avoir renversés l'ordre d'une France chrétienne et éternelle. La promotion du travail manuel de l'artisan prend ainsi place dans un rejet beaucoup plus global de la modernité, tant dans ses aspects économiques et sociaux que politiques.

Disqualifier l'artisanat après 1945

L'identification de l'artisanat au travail manuel apparaît donc comme une construction sociale et politique située, un mythe qui connaît son paroxysme sous Vichy. Pour autant, celui-ci ne disparaît pas en même temps que Vichy pour au moins deux raisons principales : l'artisanat passe désormais pour l'une de ses « vieilles lunes » pétainistes et il s'en trouve discrédité pour l'avenir en même temps que le régime qui l'a instrumentalisé ; la technocratie porteuse de la modernisation de la France après la guerre regarde vers un autre horizon, celui de la grande entreprise fordiste, et ne s'intéresse pas à l'artisanat. Ces deux motifs combinent leurs effets : renvoyer l'artisanat à un travail manuel, archaïque et vichyste permet de le disqualifier pour la modernisation de la France à venir.

12 Titre IV du *Fuero del Trabajo* du 9 mars 1938.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

Après les deux guerres mondiales, de nombreux auteurs, tels Paul Valéry et Albert Camus, ont remis en cause la confiance dans le progrès technique et les formes de fascination pour la machine qu'avait fait naître l'industrialisation. Toutefois, l'idéal technophile trouve un prolongement après 1945 dans le mythe du productivisme et la foi dans les gains de productivité qui marquent fortement les Trente Glorieuses (Pessis, Topçu & Bonneuil dir., 2013). Les élites technocratiques (experts du Plan, hauts fonctionnaires, « grand commis de l'État », etc.) qui œuvrent, en France, à la modernisation du pays promeuvent une nouvelle civilisation techno-industrielle et s'emploient en même temps à disqualifier les alternatives, les critiques et les résistances assimilées à de la nostalgie, du passéisme ou à des relents vichystes (Pessis, Topçu & Bonneuil dir., 2013 : en particulier l'introduction de la deuxième partie). L'artisanat est de celles-là. Considéré comme l'héritier et la survivance d'un ordre économique ancien, pré-industriel et *a*-mécanique, il apparaît dépassé et disqualifié pour participer à « l'expansion » et au « progrès », et il est mis à l'écart. Il est par exemple purement et simplement oublié des deux premiers Plans.

L'idée d'un artisanat nécessairement condamné par l'essor d'un capitalisme industriel accolé à la mécanisation et à l'innovation n'est pas nouvelle, et c'est bien aussi contre cela que s'élève la réaction des traditionalistes. Dès 1848, Karl Marx et Friedrich Engels affirment que « les anciennes petites classes moyennes, les petits industriels, commerçants et rentiers, les artisans et les paysans, toutes ces classes sombrent dans le prolétariat, soit que leur petit capital ne suffise pas à pratiquer la grande industrie et ne résiste pas à la concurrence des plus grands capitalistes, soit que leur habileté soit dévalorisée par de nouveaux procédés de production » (Marx & Engels, 1973 [1848] : 15-16).

La dialectique du matérialisme historique fait de l'artisanat un passé sans avenir. Les artisans sont des travailleurs manuels dont « l'habilité » ne peut concurrencer « les nouveaux procédés de production » de « la grande industrie », soit le capital investi dans des machines plus performantes. Les artisans sont voués à devenir des prolétaires, ceux qui n'ont que leurs bras pour survivre en louant leur force de travail aux capitalistes. Dans le livre III du *Capital*, Marx écrit que l'extension des moyens techniques mis en œuvre pour produire à grande échelle n'est pas accessible à des capitalistes isolés et donc elle induit le passage d'un capitalisme entrepreneurial à un capitalisme

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

anonyme, celui des sociétés par action avec une croissance de la taille des entreprises (Boutillier, 2006 : 22 ; 2015). La « roue de l'histoire » entraînerait le développement par étape du capitalisme industriel et le déclin de l'artisanat (Jaeger, 1982 : 11). Il convient de noter cependant que le marxisme n'apparaît pas comme un pôle uniforme, ni univoque dans une fidélité à l'analyse de Marx et Engels. Le Parti communiste français adopte après la guerre une stratégie de soutien aux « petits » contre les « gros » qui en fait un des principaux promoteurs, aux côtés d'élus socialistes et MRP, d'une modernisation de l'artisanat, alors que la droite et les radicaux sont très en retrait sur ce terrain. Il soutient également le mouvement poujadiste à ses débuts, avant de prendre ses distances à cause de la dérive droitière de l'organisation protestataire.

Cette conviction d'un déclin inéluctable est très largement partagée durant les Trente Glorieuses. En 1948, François Perroux constate la concentration croissante des économies occidentales au détriment des artisans. Pourtant, nulle hostilité à l'artisanat de sa part. Converti au keynésianisme, il a participé au bouillonnement corporatiste des années 1930 et il s'est intéressé de près à l'économie artisanale (Perroux, 1938)[13]. L'artisanat paraît alors simplement dépassé et condamné au déclin. Jean-Jacques Carré, Paul Dubois et Edmond Malinvaud croient pouvoir annoncer la « disparition de l'artisanat », tandis que du côté des auteurs marxistes, Nicos Poulantzas, par exemple, décrit un déclin continu des artisans au XX^e^ siècle (Carré, Dubois & Mainvaud, 1973 : 108 ; Poulantzas, 1976). Cette « évidence » nourrit aussi les préventions de la haute fonction publique à l'encontre de l'artisanat. Le travail manuel valorisé par Vichy devient un archaïsme. Dans un rapport rédigé en 1956 pour la commission du financement du Plan, l'inspecteur des finances Paul Questiaux dénonce les « méthodes d'exploitation archaïques » d'« un secteur peu productif » et techniquement en « retard », qui ne survivrait qu'à l'abri d'un statut fiscal coûteux pour l'État[14]. Associé au vichysme et à un univers technique archaïque en déclin, l'artisanat paraît disqualifié pour mener la modernisation de l'économie nationale dont ces hauts fonctionnaires se font les actifs promoteurs. Le mythe du travail artisanal manuel se trouve ainsi entretenu en dépit des mutations de l'artisanat.

---

13 Sur l'évolution de cet auteur : Cohen, 2006.

14 AN 80AJ121, dossier 55.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

Travail manuel versus modernisation de l'artisanat

Les traditionalistes inventent et fantasment la tradition à laquelle ils se réfèrent. Le travail manuel qu'ils révèrent est celui d'un artisanat idéalisé et mythifié. Il apparaît comme une construction sociopolitique, voire idéologique, éloignée d'une modernisation que celle-ci ignore, quand elle n'y fait pas obstacle.

L'artisanat de la machine

L'artisanat au XX^e^ siècle n'a pas subi un déclin linéaire, ni en France ni ailleurs en Europe. En France, le nombre d'artisans, qui peut être évalué à 800 000 au début des années 1920, a baissé durant la crise des années 1930 (environ 735 000 en 1938) avant de remonter spectaculairement jusqu'à dépasser la barre du million en 1948. Les deux décennies suivantes sont une période de crise et de mutations à l'issue de laquelle il retombe à 770 000 en 1970. Il a ensuite commencé à remonter, d'abord lentement, avec quelques années de repli, puis plus vivement depuis le début du XXI^e^ siècle, et il dépasse aujourd'hui de nouveau le million d'artisans. En février 2016, la France comptait 1,2 millions d'entreprises artisanales[15]. Cette évolution se retrouve ailleurs en Europe, avec parfois un décalage dans la chronologie (Laloire, 1955)[16]. Ce rapide rappel des données démographiques montre que le capitalisme industriel et ses machines n'ont pas tué l'artisanat. Au contraire, l'artisanat a survécu parce qu'il s'est adapté à la machine : premièrement parce que les machines ont donné naissance à de nouveaux artisanats, deuxièmement parce que les machines n'ont pas été hors de sa portée.

Au-delà des variations cycliques, la pérennité de l'artisanat sur la longue durée s'explique par sa capacité à s'adapter. Le déclin des métiers anciens, dits *traditionnels* – ceux du bois, du cuir ou ruraux (forgeron, maréchaux, etc.) – est compensé par l'émergence de nouvelles activités : automobile, matériel électrique puis électroménager, informatique plus récemment… L'activité de certains artisans, comme les photographes ou les taxis, est entièrement liée à leur machine. Ces innovations et les nouvelles industries auxquelles elles ont donné naissance ont fait émerger des activités de service, dans les domaines

---

15 Source : Institut supérieur des métiers, *Baromètre de l'artisanat*, consulté sur : http://ism.infometiers.org/ISM/Barometre-de-l-artisanat/Les-chiffres-des-entreprises-artisanales

16 *Propositions de méthodologie pour la collecte et le recueil de données statistiques sur les petites entreprises artisanales en Europe*, Commission européenne / Istituto Tagliacarne, 2001.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

de l'entretien, de la réparation et du dépannage tout particulièrement, qui ont été largement investies par les artisans. De ce point de vue, la présence des artisans a paru indispensable à la diffusion des machines. Dans les années 1920, par exemple, le Conseil général d'Indre-et-Loire justifie l'attribution de boîtes d'outillage à des apprentis méritants de l'artisanat rural, car « la formation d'artisans ruraux […] est un moyen qui permettra d'assurer la diffusion de la machine agricole et de parer à la crise actuelle de main d'œuvre, en utilisant de plus en plus d'énergie électrique et en permettant aux usagers d'avoir dans chaque village et presque chaque hameau un artisan capable de réparer et de remettre en état les machines agricoles »[17]. Les artisans n'ont pas fait que réparer les machines mises sur le marché par d'autres entreprises, ils sont aussi – certes plus ponctuellement, soit dans le temps, soit parce qu'il s'agit d'activités de niche – producteurs de machines. Les fabricants des premiers avions ont pour la plupart été des artisans, à l'image des frères Wright à Dayton dans l'Ohio, qui construisaient eux-mêmes dans leur atelier de bicyclettes toutes les pièces de leurs engins « plus lourds que l'air » au tout début du XX^e^ siècle (Olivier, 2017). Actuellement, les artisans de l'informatique ne se cantonnent pas tous à la réparation. Ils proposent d'assembler des machines sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de leurs clients. Autrement dit, l'évolution technique et l'invention de nouvelles machines ont donné naissance à des artisanats de la machine dont l'essor a contrebalancé le recul des métiers plus anciens et assuré la pérennité de l'artisanat sur la longue durée.

L'idée d'un artisanat condamné par le capitalisme industriel dont les machines ne sont pas à sa portée paraît surdéterminée par l'image des grandes concentrations usinières avec leur installations lourdes et par l'automatisme. Or, le machinisme a emprunté d'autres voies plus accessibles aux artisans. Dans leur essai sur la spécialisation flexible, Michael Piore et Charles Sabel soulignent l'avantage comparatif que les artisans tirent de la souplesse de leur équipement faiblement intensif en capital sur la production sériée et automatisée pour produire de petits volumes (Piore & Sabel, 1989 [1984]). En effet, l'apparition de nouvelles énergies (l'électricité et le pétrole) plus souples facilitent la dissémination spatiale de petites machines mues par de petits moteurs thermiques ou électriques. Elle favorise aussi

[17] AD37 9M48, Délibération du Conseil général du 4 mai 1927.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

l'essor des industries mécaniques et l'élaboration de petites machines intégrées par l'artisanat, par exemple les machines à coudre, les pétrins mécaniques des boulangers, les machines-outils des menuisiers (scies à ruban, tours, etc.), etc. Par ailleurs, l'automobile facilite la mobilité des artisans. Or, celle-ci est essentielle, en particulier pour ceux du bâtiment (les plus nombreux) qui travaillent sur des chantiers (mobiles) et qui doivent pouvoir aller à la rencontre de la clientèle faisant appel à leur service : un plombier pour intervenir sur une fuite, un vitrier pour changer un carreau cassé, etc. Même la machine à vapeur n'a pas été totalement inaccessible aux artisans. Dans le district industriel de la tannerie de Château-Renault, par exemple, les petits ateliers artisanaux déclarent (dans la période 1860-1914) des machines à vapeur de faible puissance qui mettent en action par exemple un marteau à battre le cuir[18]. Dans son essai, Matthew Crawford s'appuie sur son expérience de mécanicien moto. Son travail d'artisan consiste à réparer des motos, soit des machines. Il démonte et remonte les moteurs à la main mais il se sert aussi d'autres machines comme les bancs d'essai… L'artisan mécanicien travaille donc sur des machines avec d'autres machines.

Les obstacles à la modernisation de l'artisanat

La question n'est plus de savoir si la machine est restée extérieure à l'artisanat – elle y est –, mais bien plutôt comment elle y est entrée. Autrement dit, le rapport des artisans à la machine n'est plus un problème uniquement, ni même essentiellement, d'ordre technique, mais plutôt économique et financier, voire juridique. En effet, pour acquérir des machines, les artisans se sont trouvés confrontés à des obstacles tels que l'accès au crédit pour investir ou encore une fiscalité désincitative.

La loi du 30 juin 1923 a créé un statut d'artisan fiscal. Les artisans sont exempts de certaines taxes et paient l'impôt sur le revenu au même taux que les salariés, plus faible que celui des bénéfices industriels et commerciaux. L'administration fiscale est toutefois très réticente à l'encontre de ce statut voulu pas les députés et la CGAF et elle s'emploie à en limiter la portée sur les finances publiques en retenant un périmètre très restreint. Seuls ceux qui n'emploient pas plus d'un ouvrier et d'un apprenti peuvent en bénéficier. Une partie, croissante avec le temps, s'en trouvent écartés puisque le seuil

[18] Archives départementales d'Indre-et-Loire, 5 M 237 à 262, établissements classés.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

légal est de cinq salariés. De plus, l'usage de machine et de méthodes commerciales est explicitement exclu. L'administration fiscale assimile l'artisanat à une production manuelle. Conçu pour protéger les artisans, ce statut les enferme dans un carcan malthusien et obsolète qui constitue clairement une désincitation à investir. Le but du législateur n'est nullement d'accompagner le développement économique et technique de l'artisanat mais de protéger, grâce à ces allégements fiscaux, une composante des classes moyennes indépendantes qui forment l'un des piliers du régime dans la « synthèse républicaine »[19].

En ramenant l'artisanat au travail manuel, ce statut fiscal s'éloigne de la réalité et des pratiques techniques des artisans et ceux qui en bénéficient deviennent de moins en moins nombreux après la guerre (428 136 en 1952, 380 000 en 1955). L'usage d'appareils électriques, d'une automobile ou d'un téléphone suffit à le faire perdre (Caro, 1953). Des professions entières, comme les photographes, s'en trouvent écartées. Inadapté et contesté, il est assoupli par la loi du 7 février 1953 qui finit par autoriser l'usage de machines dans l'artisanat, à la condition que celles-ci requièrent l'intervention personnelle de l'artisan, notamment sa force musculaire (l'automatisation reste exclue). Dans le même temps, la Direction générale des impôts invite ses agents à faire preuve de souplesse dans l'acceptation de machines et à tenir compte du progrès technique[20]. Demeuré fidèle à l'idée que l'artisan serait un travailleur manuel, le législateur et les services fiscaux français ont mis une trentaine d'année à intégrer la diffusion des machines dans l'artisanat, au risque de freiner celle-ci.

L'autre grand problème des artisans pour acquérir des machines est leur financement. Les entreprises artisanales se financent très majoritairement par l'autofinancement, complété par le crédit bancaire. Les autres formes (crédit interentreprises, prêts familiaux ou hypothécaires, etc.), dont l'importance a souvent été surestimée en raison de la réputation d'archaïsme accolée aux artisans, s'avèrent, en réalité, marginales[21]. La principale difficulté est l'accès au crédit bancaire qui est resté fermé aux artisans. En effet, les banques

---

19 La notion de synthèse républicaine a été proposée par Stanley Hoffmann (1963). Voir aussi Sick, 2003.

20 Directive du 1er décembre 1954 de la Direction générale des Impôts (DGI).

21 *Étude sur la modernisation du secteur des métiers en 1967*, Ministère du Développement industriel et scientifique – APCM, 1970.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

classiques ont longtemps rechigné à accorder des prêts aux artisans. Pour garantir la bonne fin des prêts, elles exigent des garanties que les artisans ne sont généralement pas en mesure de fournir. Les prêts aux artisans prennent le caractère de prêts personnels, c'est-à-dire reposant sur une relation de confiance. Les banques locales, proches des entreprises de leur territoire, prêtent un peu plus facilement aux artisans (encore que d'abord pour des prêts de campagne, à court terme, destinés à fluidifier les trésoreries et non à financer des investissements) mais la plupart disparaissent dès le début du XX^e^ siècle. Les Banques populaires sont créées en 1917 pour faciliter l'accès des artisans, commerçants et petits industriels au crédit bancaire. L'État créé un secteur bancaire parapublic pour suppléer les failles du marché (Gueslin, 1987). Cependant, les Banques populaires délaissent la clientèle des plus petites entreprises pour privilégier celle des PME dès l'entre-deux-guerres (Albert, 1997 ; Lescure, 1987). Dès lors, l'accès des artisans au crédit repose presque uniquement sur le Crédit artisanal. Ces prêts réservés aux artisans sont créés par la loi dite Peyronnet du 27 décembre 1923 et ils sont distribués par le réseau des Banques populaires. Depuis 1921, le Crédit agricole peut également accorder des prêts aux artisans ruraux, mais ceux-ci demeurent tout à fait marginaux dans son bilan (moins de 1 % de l'ensemble de ses prêts dans les années 1930 ; Gueslin, 1984).

Le Crédit artisanal tarde à produire des effets. Durant l'entre-deux-guerres, il reste quasiment symbolique. Les moyens mis à sa disposition (un fond de dotation du Trésor financé par une partie de la redevance supérieure de la Banque de France) ne permettent de réaliser que 3 855 prêts avant la guerre, soit quasiment rien rapportés aux 800 000 entreprises artisanales du pays[22]. Le Crédit artisanal connaît une brève embellie à la Libération (le montant des prêts accordés croît de 21 à 355 millions de francs entre 1945 et 1949) mais qui ne dure pas. L'artisanat n'est pas une priorité du Plan et l'État néglige le financement du Crédit artisanal qui retombe quasiment au niveau qui était le sien à la Libération. Il faut attendre le milieu des années 1950 puis les années 1960 pour que les prêts aux artisans connaissent un réel essor. L'artisanat dispose à partir de 1956 d'une commission au sein du Plan et celle-ci fixe des objectifs de croissance au Crédit artisanal. De 1954 à 1969, le montant global

[22] AN, F12 10249, circulaire du 11 décembre 1944 de la chambre syndicale des Banques populaires.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

des prêts progresse très nettement jusqu'à atteindre près de 800 millions de (nouveaux) francs en 1969. En outre, l'État autorise de nouveaux organismes parapublics (la Caisse nationale des marchés de l'État et le Comptoir central du matériel d'entreprises) à intervenir dans le dispositif, ce qui a pour effet de rassurer les banques classiques, comme le Crédit Lyonnais qui se lance dans ce type de crédit. Alors que vers 1950, les artisans sont encore très largement à l'écart du monde bancaire (la plupart disposant au mieux d'un Compte chèque postal – CCP – qui n'ouvre pas la voie au crédit), la bancarisation est un aspect de la mutation de l'artisanat des années 1950-1960.

Le travail artisanal et la machine

La diffusion des machines dans l'artisanat

La levée des obstacles juridiques et l'amélioration du crédit contribuent à dynamiser l'investissement dans l'artisanat et ainsi à répondre à un enjeu important. En effet, au milieu du siècle, la situation technique de l'artisanat est marquée par l'obsolescence, la vétusté et un sous-équipement global de ses entreprises. Les machines sont bien entrées dans l'artisanat français, mais elles sont anciennes et insuffisantes. C'est la conséquence de la vague d'installations réalisées durant la guerre et à la Libération. Dans ce contexte bien particulier, ces nouveaux artisans se sont installés sans moyens et beaucoup sont notoirement sous-équipés. Ces faiblesses apparaissent dans les dossiers d'autorisation d'installation pendant l'Occupation[23] et dans des enquêtes menées après la guerre (par exemple Frances, 1961). Dans les métiers du bois, par exemple, il est fréquent de voir des artisans se mettre à leur compte en ne disposant que de leur trousse à outils et de petits matériels électriques, ce qui les cantonnent à quelques réparations quand l'exercice de ces métiers requière désormais des machines-outils (scies à ruban, tours, etc.). Des situations similaires se retrouvent dans d'autres secteurs comme la coiffure, la mécanique ou encore l'habillement. Des couturières qui emploient deux ou trois salariées ne disposent que d'une seule machine à coudre[24]. Encore peu d'artisans possèdent un véhicule automobile pour se déplacer ; seulement 20 % des maréchaux par exemple en 1946 (*Enquête sur l'artisanat*

[23] Ont été consultés ceux du département d'Indre-et-Loire : Archives départementales (AD), 37 103W33 à 175.

[24] AD, 37 103W100.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

français, 1946). Souvent, il s'agit de machines anciennes, qui n'ont pas pu être bien entretenues durant la guerre à cause des pénuries et qui sont à remplacer. Une enquête de 1955 fait apparaître que le matériel n'a souvent pas été renouvelé depuis l'entre-deux-guerres (Buquet & Bossan, 1958).

L'investissement artisanal connaît une nette progression dans les années suivantes. Il triple au cours des années 1960 en passant de 1,9 milliards à 5,6 milliards de francs par an[25]. Les artisans sont alors de plus en plus nombreux à investir (près de la moitié d'entre eux ont investi dans l'année en 1970) et le montant moyen de leur investissement progresse aussi. Au début des années 1960, le taux de croissance des investissements est même supérieur dans l'artisanat à celui de l'ensemble des entreprises françaises. Ces investissements concernent en priorité l'acquisition de matériel et de machines, devant celle de véhicules. Le matériel productif apparaît ainsi comme une priorité. Parmi les ébénistes parisiens, par exemple, les machines-outils représentent 45 % des investissements (Francès, 1961). Les années 1960, puis la fin du XX^e^ siècle apparaissent ainsi comme un moment fort dans l'introduction, la diffusion et le renouvèlement des machines dans l'artisanat.

Les artisans mettent en avant ces investissements. À rebours des discours sur le travail manuel et la tradition, leur communication valorisent le progrès et les machines. Les en-têtes, les façades des ateliers, les encarts publicitaires créent toute une iconographie dans laquelle les artisans mettent en scène leur travail et leurs productions pour les promouvoir. Les références à la tradition et aux héritages du passé n'en sont pas totalement absentes mais elles sont très minoritaires et apparaissent même de moins en moins dans la seconde moitié du XX^e^ siècle. Cette iconographie artisanale met plutôt en avant la maîtrise du métier, y compris dans ses évolutions techniques avec les machines. Les artisans montrent volontiers leur capacité à mettre en œuvre les matières et les procédés les plus récents. Plus que la tradition d'un travail manuel, ils préfèrent afficher leurs innovations, leurs investissements et leurs machines pour paraître modernes. Les artisans des métiers de la transformation du bois, par exemple, évoquent leurs machines-outils, comme ces bancs de sciage motorisés qui permettent à certains de se proclamer fièrement « scierie mécanique » (fig. 1). Les garagistes, dépanneurs, artisans ruraux, certains métiers du bâtiment aussi,

[25] SAEF B51182, rapport général de la commission du secteur des métiers et de l'artisanat, V^e^ plan.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

montrent les moteurs et les machines qu'ils se proposent de réparer ou d'installer. Les artisans ont très vite adopté aussi les nouvelles technologies de communication : le téléphone au début du XX^e^ siècle, l'ordinateur et Internet à la fin du même siècle et au début du présent. Ils le font savoir en affichant leur numéro de téléphone, leur adresse de courriel, voire l'url de leur site personnel. Allant à l'encontre de leur réputation de travailleurs manuels, les artisans aiment se montrer à la pointe du progrès technique, exhiber leur modernité et leur capacité à utiliser, installer, réparer des machines.

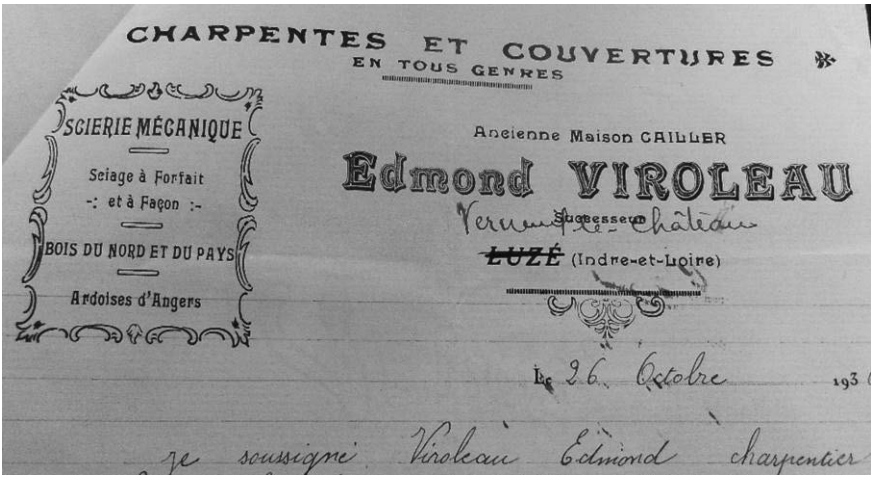

Figure 1 – En-tête de courrier, « Edmond Viroleau, charpentier à Verneuil-sur-Indre (Indre-et-Loire), le 26 octobre 1936 ». Source : AD, 37 9M47.

Le travail artisanal transformé

Les façons de travailler de l'artisan ont évolué en conséquence. L'intégration de la machine dans ses procédés contribue à redéfinir le travail artisanal dans son exercice pratique et quotidien. Dans cette mutation la machine n'apparaît pas comme une donnée, c'est-à-dire un fait fixe qui s'impose à son utilisateur, ici l'artisan. Ce dernier agit aussi *sur* la machine, et non pas seulement *avec*. L'artisan adapte la machine et la reformate (Sennett, 2010 [2008]). L'introduction de la machine dans l'artisanat établit un rapport dialectique dans lequel la machine transforme le travail de l'artisan, mais où l'artisan transforme aussi la machine. La mécanisation n'induit donc pas par elle-même une façon de travailler uniforme et universelle. L'artisanat sécrète un rapport à la machine qui lui est spécifique, et même des rapports car, à

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

une échelle plus fine, chaque métier de l'artisanat, voire chaque artisan, établit ses propres pratiques.

Le travail artisanal est caractérisé par l'indivision de la conception et de la réalisation. Dans ce « savoir artisan », les procédures de fabrication ne peuvent pas être séparées des « astuces » de fabrication (Schwint, 2002a : 33). C'est un « savoir en acte », par opposition à des procédures exécutives, des connaissances ou des « compétences » formalisées ou à distance d'elles (par exemple Dubar, 1996 ; Dejours & Molinier, 1994). Ce savoir relèverait davantage du « don » ou tout du moins de « l'expérience », tandis que les secondes sont acquises notamment à l'école, dans l'enseignement professionnel et technique (Schwint, 2002a : 34). Cette expérience est aussi un rapport du corps au travail. C'est la répétition des mêmes gestes qui permettent d'acquérir les savoirs de son métier. Ce savoir en acte est alors pleinement assimilable à l'*habitus* décrit par Pierre Bourdieu. C'est un savoir intériorisé, immédiatement mobilisable au moment d'exécuter un geste précis sans même en avoir conscience. Il incorpore aussi le rapport à la machine. Le corps de l'artisan en action apprend à connaître les possibilités et les limites des machines qu'il emploie pour arriver au résultat recherché. La machine fait partie de la routine du travail de l'artisan (Schwint, 2005 : 522). L'enchaînement des gestes sur la machine définit un rythme de travail. Cette maîtrise du geste technique et de la machine participe de l'acquisition d'un « tour de main ».

Ce « savoir artisan » inclue la ruse ou la *métis* (Schwint, 2002b). La notion de *métis* désigne une forme d'intelligence pratique qui fait appelle à la ruse pour dominer les obstacles et s'adapter à l'imprévu et aux circonstances (Detienne & Vernant, 1974). Elle permet très bien d'appréhender les rapports de l'artisan à la machine dans son travail. L'artisan reconditionne la machine pour arriver au geste technique qu'il veut. Les menuisiers ou les ébénistes, par exemple, n'installent pas les protections sur leurs machines ou bien les enlèvent temporairement pour gagner en finesse d'exécution et travailler au plus près de la pièce en cours de fabrication… au risque de se blesser sérieusement (Schwint, 2002a : 44). La prévalence des phalanges coupées est un marqueur physique de ces métiers artisanaux[26]. Ce type de détournement fait partie des ruses ou des astuces de fabrication qui permettent au travail de l'artisan de parvenir à des

[26] Ce que j'ai pu également constater au cours de rencontres avec des artisans de ces métiers.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

résultats qui demeurent inaccessibles aux plus grandes entreprises davantage contraintes par le respect des normes (de sécurité en l'espèce). Il est caractéristique du travail artisanal qui cherche « les meilleurs moyens de fabriquer » par « tout une adaptation, du corps, des outils et des machines » (Schwint, 2002a : 45). Au regard de ses pairs, le bon artisan est celui qui est astucieux ou « combinard ». La « combine » consiste notamment à concevoir ou adapter des outils et des machines (Schwint, 2005 : 522). C'est une création technique de l'artisan, un savoir qui lui est propre, autrement dit un « secret de métier ». Le bon artisan est aussi en conséquence celui qui s'approprie la mécanisation du travail afin notamment de l'adapter à ses objectifs techniques.

Conclusion

Le philosophe américain Matthew B. Crawford met en garde contre « le halo de mysticisme qui s'attache souvent aux éloges du travail artisanal » et il veut « éviter les images enjolivées du travail manuel […], la nostalgie d'une vie plus simple et soi-disant plus authentique » (Crawford, 2010 : 11-12). De fait, ces « images » en disent souvent plus sur ceux qui les portent que sur l'artisanat lui-même. En France au XX^{e} siècle, mais aussi en Espagne ou au Portugal par exemple, elles sont vigoureusement soutenues et diffusées par des courants traditionalistes, réactionnaires et antimodernes, dont Vichy marque l'apogée. Ceux-ci condamnent les mutations économiques, sociales et politiques en œuvre depuis les révolutions (française, industrielles) du siècle précédent et font de la figure idéalisée de l'artisan et de son travail le héros de leur réaction. L'artisan devient un repère d'un monde d'avant regretté. Cette idéalisation du travail artisanal n'est qu'une partie d'un rejet de la modernité. Mais cette acculturation à la figure de l'artisan en travailleur manuel a contribué à faire de la machine dans l'artisanat un impensé et elle jette un voile sur les mutations de celui-ci. Le travail de l'artisan apparaît comme une donnée immuable, voire éternelle, ce qui néglige l'histoire et les possibilités de mutation et d'adaptation, soit une caractéristique majeure de l'artisanat : sa plasticité. Si les artisans n'ont pas disparu, contrairement au sort qui leur est régulièrement promis depuis plus de deux siècles, c'est bien parce qu'ils ont su s'adapter aux transformations économiques et techniques, et donc aussi à la mécanisation de la production. La machine n'a pas tué l'artisanat mais elle a fait naître de nouvelles activités artisanales et de nouveaux métiers dont l'essor a compensé la disparition de plus anciens. La dimension manuelle du travail artisanal n'exclut pas la machine. Le

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

travail artisanal a été transformé par la machine. Mais, à l'inverse, la machine est aussi transformée par l'artisan qui la reconditionne et la détourne. L'artisanat ne s'est donc pas maintenu en dehors de la mécanisation du travail et des procédés de production, mais en développant ses propres rapports à ces innovations techniques et économiques. Dans tous les cas, l'artisanat n'est pas l'espace immaculé d'un quelconque ordre éternel du travail manuel et il n'est pas un ordre économique sans machine.

Références bibliographiques

ALBERT Elisabeth, *Les Banques populaires en France (1917-1973)*, Paris, Economica.

BOUTILLIER Sophie, 2006. « L'entreprise artisanale, entre l'entrepreneur et la grande entreprise », *Marché & Organisations*, 1, p. 17-32.

—, 2015. « Le devenir de l'artisanat au XIX^e^ siècle, évolution des métiers dans le développement du capitalisme », *Marché & Organisations*, 24, p. 201-217.

BUQUET Léon, BOSSAN Jacques, 1958. « Résultats d'une enquête sur le crédit artisanal en France », *in* J. Hamel & L. Buquet (dir.), *Le Crédit artisanal en France et à l'étranger*, Paris, Sirey (Publications du Centre international d'études de l'artisanat 1), p. 7-17.

BUTLER Samuel, 2013. *Détruisons les machines*, trad. de l'ang. Par M. Girot et P. Thiesset, Vierzon, Le Pas de côté.

CARO Jean, 1953. *Le Régime fiscal des artisans en matière d'impôts directs*, thèse de doctorat, Université de Rennes.

CARRÉ Jean-Jacques, DUBOIS Paul, MALINVAUD Edmond, 1973. *Abrégé de la croissance française*. Un essai d'analyse économique causale *de* l'après-guerre, Paris, Seuil.

COHEN Antonin, 2006. « Du corporatisme au keynésianisme. Continuités pratiques et ruptures symboliques dans le sillage de François Perroux », *Revue française de science politique*, 4, p. 555-592.

COMPAGNON Antoine, 2005. *Les Antimodernes. De Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Paris, Gallimard.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

CRAWFORD Matthew B., 2010. *L'Éloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, Paris, La Découverte.

CROSSICK Geoffrey, HAUPT Heinz-Gerhard (dir.), 1984. *Shopkeepers and master artisans in Nineteenth-century Europe*, London, Methuen.

DEJOURS Christophe, MOLINIER Pascale, 1994. « Le travail comme énigme », *Sociologie du travail*, h.-s. n° 36, p. 35-44.

DETIENNE Marcel, VERNANT Jean-Pierre, 1974. *Les Ruses de l'intelligence, la* métis *des Grecs*, Paris, Flammarion (Champs 36).

DUBAR Claude, 1996. « La sociologie du travail face à la qualification et à la compétence », *Sociologie du travail*, 38 (2), p. 179-193.

Enquête sur l'artisanat français, 1946. Paris (Cahiers de l'Institut de science économique appliquée. Hors-série 1.

FERNANDEZ-ZOÏLA Adolfo, 2002. « Le travail dans les fictions littéraires », *Travailler*, 7, p. 13-36.

FRANCÈS Simone, 1961. *Où va l'artisanat français ? Enquête sur le mode de vie et l'idéologie des artisans ébénistes de la Seine*, Paris, Éd. du CNRS.

FUREIX Emmanuel, JARRIGE François, 2015. *La Modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e^ siècle français*, Paris, La Découverte (Écritures de l'histoire 3).

GIONO Jean, 1990 [Grasset, 1930]. *Regain*, Paris, Le Livre de Poche.

GUESLIN André, 1984. *Histoire des crédits agricoles*, Paris, Economica.

—, 1987. « Dynamisme et lenteur d'un secteur abrité : les banques mutualistes au XX^e^ siècle », *in* P. Fridenson & A. Straus (dir.), *Le Capitalisme français XIX^e^-XX^e^ siècle. Blocage et dynamisme d'une croissance*, Paris, Fayard, p. 211-223.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, 2013. *La Pièce et le geste. Artisans, marchands et savoir technique à Londres au XVIII^e^ siècle*, Paris, Albin Michel.

HILAIRE-PÉREZ Liliane, LANOË Catherine, 2011. « Les savoirs des artisans en France au XVIII^e^ siècle. Pour une relecture de l'histoire des métiers », *in* D. Margairaz & Ph. Minard (dir.), *Mélanges à Daniel Roche*, Paris, Fayard, p. 345-358.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

HOFFMANN Stanley, 1963. « Paradoxes de la communauté politique française », *in* S. Hoffmann *et al.*, *À la recherche de la France*, Paris, Seuil.

JAEGER Christine, 1982. *Artisanat et capitalisme. L'envers de la roue de l'histoire*, Paris, Payot (Aux origines de notre temps 4).

KESSLER Marie-Christine (dir.), [*à paraître* avril 2018]. *Étienne Clémentel. Politique et action publique sous la Troisième République*, Peter Lang.

LALOIRE Marcel, 1955. « Problèmes de l'artisanat européen », *Revue internationale du travail*, 72, p. 260-283.

LANDES David S., 1980 [1975]. *L'Europe technicienne ou le Prométhée libéré*. Révolution technique et libre essor industriel en Europe occidentale de 1750 à nos jours, Paris, Gallimard.

LANOË Catherine, 2015. « L'économie artisanale au prisme des actes de la pratique : le cas des gantiers-parfumeurs parisiens au XVIII^e siècle », *Marché et organisations*, 24, p. 127-143.

LESCURE Michel, 1987. « L'État, l'investissement et la petite entreprise : l'expérience des prêts bonifiés (1937-1939) », *in* P. Fridenson & A. Straus (dir.), *Le Capitalisme français XIX^e-XX^e siècle. Blocage et dynamisme d'une croissance*, Paris, Fayard.

MARX Karl, ENGELS Friedrich, 1973 [1848]. *Manifeste du parti communiste (1848). Critique du programme de Gotha (1875)*, Paris, Le Livre de Poche (Le Livre de Poche. Classique 3462).

NÈGRE Valérie, 2016. *L'Art et la matière. Les artisans, les architectes et la technique (1770-1830)*, Paris, Classiques Garnier (Histoire des techniques 11 ; Histoire des techniques. Série Recherche 7).

OLIVIER Jean-Marc, 2017. « Produire les premiers avions fiables, une affaire de PME (fin du XIX^e siècle-1914) », *Marché et organisations*, 30 (3), p. 207-219.

PERRIN Cédric, 2007. *Entre glorification et abandon. L'État et les artisans en France (1938-1970)*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

—, 2008. « Des utopies conservatrices : Franco, Pétain et les artisans », *in* S. Guillaume & M. Lescure (dir.), *Les PME dans les sociétés contemporaines de 1880 à nos jours. Pouvoir, représentation, action*, actes du colloque (Paris, 20-21 janvier 2006), Bruxelles, Peter Lang, p. 137-152.

—, 2015. « Un million d'artisans. La situation actuelle de l'artisanat français dans une perspective historique », *Marché et organisations*, 24, p. 15-36.

—, 2017. « Pierre Loyer. Itinéraire d'un technocrate autoritaire de Vichy », *Revue historique*, 681, p. 73-92.

—, [*en attente de publication*]. « Apprendre un métier. L'institution de l'apprentissage artisanal en France à la fin des années 1930 », *in* C. Didry *et al.* (dir.), *Travail, capacités et institutions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

PERROUX François, 1938. *L'Artisanat dans le capitalisme moderne*, Paris, J. Lesfauries (tiré à part de la revue *Le Corporatisme*, août 1938).

PESSIS Céline, TOPÇU Sezin, BONNEUIL Christophe (dir.), *Une autre histoire des « Trente Glorieuses ». Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La Découverte.

PIORE Michael J., SABEL Charles, 1989 [1984]. *Les Chemins de la prospérité. De la production de masse à la spécialisation souple*, Paris, Hachette.

PLASENCIA Antoine, 1953. « L'artisanat espagnol », *Annales de droit économique*, 4, p. 169.

REY Alain, 1992. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaire Le Robert.

RICŒUR Paul, 1990. *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil.

RUSKIN John, 1862. *Unto This Last*, London, G. Allen.

SCHWINT Didier, 2002a. « Savoir artisan de fabrication et détournement du temps », *Sociétés*, 76, p. 33-48.

—, 2002b. *Le Savoir artisan. L'efficacité de la* mètis, Paris, L'Harmattan.

—, 2005. « La routine dans le travail de l'artisan », *Ethnologie française*, 35, p. 521-529.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan

SENNETT Richard, 2010 [2008]. *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Paris, Albin Michel.

SICK Klaus-Peter, 2003. « Deux formes de synthèse sociale en crise. Les classes moyennes patronales de la Troisième République à la lumière d'une comparaison franco-allemande », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 4, p. 135-154.

TAILLEDET Robert, 1937. *La Doctrine de classe de l'artisanat français*, Paris, Institut national des métiers

TAYLOR Gordon Rattray, PAYEN Jacques (eds), 1983. *Les Inventions qui ont changé le monde. Guide illustré du génie humain à travers les âges*, trad. sous la dir. de J.-P. Quijano, Paris – Bruxelles – Zurich, Sélection du Reader's digest.

VERLEY Patrick, 1997. *La Révolution industrielle*, Paris, Gallimard (Folio. Histoire 77).

ZARCA Bernard, 1986. *L'Artisanat français. Du métier traditionnel au groupe social*, Paris, Economica.

ZDATNY Steven M., 1999. *Les Artisans en France au XX^e^ siècle*, Paris, Belin.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - INIST-CNRS - - 193.54.110.56 - 31/12/2019 11:16 - © L'Harmattan